

Rapport Concours Cachan 2010. Economie, épreuve écrite d'admission

Sujet : Organisation du marché du travail et emploi

Notes (/20) (NB : les résultats ci après concernent l'ensemble des copies d'économie, copies des candidats au concours de l'ENS Cachan et copies de candidats au concours de l'ENSAE)

- Nombre de candidats concernés : 249
- Nombre de candidats absents : 40
- Absence de copie blanche.
- Nombre de copies : 209
- Note minimum : 1 /20
- Note maximum : 18/20
- Moyenne : 7,50
- Ecart- type : 3,66

Dans le prolongement des années précédentes, le sujet proposé cette année s'inscrivait complètement dans le programme du concours. Les résultats d'ensemble en sont d'ailleurs similaires, en moyenne et en dispersion, avec une tendance à la bi-modalité.

La principale difficulté résidait dans l'approche de la notion d' « organisation du marché du travail ». Une discussion de cette notion dès l'introduction était essentielle pour pouvoir organiser les connaissances autour d'une problématique claire et cohérente. Même si le jury a pu constater des efforts par rapport aux années précédentes, trop de candidats négligent encore la rédaction de l'introduction. C'est pourtant une des parties les plus importantes du devoir car c'est à travers elle que le jury va appréhender le raisonnement suivi par le candidat. Elle doit comporter obligatoirement les définitions précises des termes du sujet (définitions de l'emploi, marché du travail, organisation du marché du travail...), une discussion de leurs relations pour finalement se fixer sur un choix de problématique, enfin, une annonce de plan permettant d'y répondre. En l'occurrence, il s'agissait sur le sujet proposé, d'étudier l'impact de l'organisation du marché du travail sur le niveau d'emploi et non le contraire ! Au niveau du développement, le candidat devait s'attacher à utiliser les théories économiques et les éléments factuels pour traiter la question de l'influence de l'organisation du marché du travail sur la performance de l'emploi (qui pouvait être mesurée ici par l'indicateur taux de chômage).

Le marché du travail est organisé différemment selon les pays : le coût du travail, la législation du travail et la protection sociale, l'assurance chômage, les procédures d'embauche

et de licenciement, les forces et les comportements des organisations syndicales...Le fonctionnement même du marché du travail varie considérablement d'un pays à l'autre. Or, toutes les études convergent vers une conclusion qui gagne chaque jour en robustesse : les différences dans le niveau d'emploi et les écarts de taux de chômage observés entre pays de l'OCDE proviennent en grande partie des différences d'organisation du marché du travail.

Pour aborder cette question de l'influence de l'organisation du marché du travail sur la performance de l'emploi, deux perspectives devaient être combinées :

- (i) *Selon une perspective microéconomique*, les questions soulevées pouvaient porter sur l'offre et la demande de travail. 1) Comment l'offre de travail individuelle est-elle affectée par le niveau de salaire, les minima sociaux ? Les comportements de recherche d'emploi sont-ils influencés par le système d'allocation chômage ?, 2) Comment le coût du travail modifie-t-il la demande de travail des entreprises ? Quels sont les effets sur la demande de travail quand les coûts de licenciements sont modifiés ?
- (ii) *Selon une perspective macroéconomique*, on pouvait s'interroger sur la façon dont les facteurs institutionnels, les forces syndicales et les politiques de gestion de la main d'œuvre influent sur la détermination conjointe du salaire et de l'emploi. Le développement récent des théories macroéconomiques ont également permis d'appréhender le fonctionnement du marché du travail d'un point de vue dynamique à travers un processus d'appariement. L'idée centrale des modèles d'appariement est que le processus qui conduit à la rencontre d'une entreprise et d'un salarié est imparfait en ce sens qu'il est mal coordonné, consommateur de temps et coûteux pour chacun des partenaires. Ces derniers développements du marché du travail permettent de considérer que le taux de chômage (taux de chômage d'équilibre) est une caractéristique intrinsèque du fonctionnement de l'économie dépendante du contexte économique et donc aussi de l'organisation du marché du travail.

Peu de copies ont su définir correctement l'organisation du marché du travail et discuter de l'influence de cette organisation sur l'offre, la demande et la détermination conjointe du salaire et de l'emploi. Beaucoup de confusions ont été relevées sur les notions d'équilibre et d'optimum ; en effet, certains candidats ont cherché à construire leurs copies

autour de l'idée que « le marché du travail ne vérifiait pas l'optimum ». De fait, un plan-type en trois parties était souvent retrouvé : 1-La vision classique et/ou néoclassique du marché du travail, 2-Les imperfections du marché du travail, 3-Les politiques de l'Etat. Le jury a considéré que ce plan ne pouvait pas répondre correctement au sujet. Par ailleurs, le jury s'attendait à une présentation explicite et bien menée de l'offre et de la demande de travail. De nombreuses imprécisions subsistent sur la détermination de l'offre de travail même si la détermination de la demande de travail semble mieux assimilée. Une analyse en termes d'arbitrage consommation-loisir permet en effet de mettre en évidence deux tendances antagonistes qui ne sont en rien d'autre que la manifestation d'un effet de substitution et d'un effet revenu. On pouvait alors discuter l'impact du travail domestique, des décisions intra-familiales, des politiques de valorisation du travail (l'impôt négatif ou prime à l'emploi pour les travailleurs les moins qualifiés, pour les femmes...) sur l'arbitrage travail-loisir. De manière un peu plus surprenante, rares sont les copies ayant discuté de la notion de chômage involontaire introduit par Keynes remettant en cause le 2eme postulat de l'économie classique. Cette présentation historique de l'analyse économique du marché du travail était pourtant un bon tremplin à l'introduction de la rigidité du salaire nominal et à une étude de l'impact de l'organisation du marché du travail sur l'emploi. Les théories de la négociation salariale selon lesquelles le fonctionnement du marché du travail est décrit par la présence de syndicats ayant une fonction objective étaient plutôt bien traitées. Une présentation correcte des autres théories expliquant les rigidités sur le marché du travail (asymétries d'information, salaire d'efficience, contrat implicite, segmentation) a trop souvent fait défaut. Seuls les meilleurs candidats ont su traiter de manière convaincante du processus d'appariement (courbe de Beveridge et dynamique d'appariement) et du modèle WS/PS (ou modèle AS/AD).

Le jury déplore les hors-sujets qui portaient essentiellement sur la courbe de Phillips, le modèle IS-LM et les politiques économiques. Ces hors-sujets souvent accompagnés de digressions d'ordre idéologique restent à proscrire. Par ailleurs, les copies manquent souvent de précision dans le rattachement des auteurs aux théories sollicitées. Les candidats doivent veiller à faire suivre les noms des auteurs de l'année de publication des ouvrages ou articles auxquels il est fait référence.

Enfin, une absence quasi-totale de références chiffrées, de faits stylisés a été observée, ce qui était pourtant très naturellement attendu sur un tel sujet.